

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 26 avril 2016, à 18 h 00.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Marc Gagnon
Éliette Jenneau
Marilyne Lafrance
Pierre Lavoie
Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux

Sont absents :

Claude Dubois
Danny Lamoureux
Serge Poirier

Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
---------------	--------------------------------

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général par intérim
Katherine Plante	Directrice, service du secrétariat général et des archives
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Carl Morissette	Directeur général adjoint, services éducatifs
Anick Héту	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Mario Beauvais	Directeur par intérim, service des ressources matérielles
Paule-Andrée Bouvier	Personne ressource

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

10CE1516-034

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon et appuyé par madame Georgette Beauregard Boivin

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

10CE1516-035

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 22 MARS 2016

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Marc Gagnon

D'ADOPTER avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2016, tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRES

10CE1516-036

4.1 REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE VENTILATION – ÉCOLE DE L'ASSOMPTION

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer le système de ventilation du gymnase ;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » et la disponibilité dans le budget d'investissement ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation ;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront en juin 2016 et se termineront en août 2016 ;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie appuyé par monsieur Claude Nadeau

D'OCTROYER à l'entrepreneur Construction Michel Dufresne/9116-0093 Québec Inc. de Saint-Hyacinthe, le contrat de construction au montant avec taxes de 200 056.50\$, pour le remplacement du système de ventilation du gymnase à l'école Assomption.

Adopté à l'unanimité.

5. CONSENTEMENT MUTUEL

Nil.

6. COMMUNICATION ET APPUI

Nil.

7. AUTO-ÉVALUATION

En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves ?

Conformément à sa mission, toutes les décisions du Conseil des commissaires sont vouées à favoriser la réussite de l'élève.

